

PROCÈS VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE DU DU JEUDI 17.11.2022

Présents:

Enseignants: V. Pessereau, F. Primault, C. Aipar, S. Dupré, N Juillet
Parents: Mme Criton, Mme Pellaumail Mme Delavault-Gauthier, Mme Bouju Emilie, Mme Le Douarin,
Elus : M. Prudhomme (président du SIFUP), M. Lacroix (1er adjoint de St Léger de Montbrun et vice président du SIFUP),
D DEN : Mme Pichot,

Excusés:

IEN: Mme Tavant,
Elus: M. Montibert (Maire de St Léger de Montbrun) Mme Nourisson (élue St Martin de Macon),
Enseignants: E. Jeanneau, C. Paulin.

1. Bilan de la rentrée de septembre 2022

Effectifs par classe

4 TPS-14 PS 5 MS (23) : Cindy AIPAR avec Isabelle BERTHONNEAU, ATSEM Mme Christine TAUNAY AESH

13 MS- 9 GS (22): Virginie PESSEREAU ¾ tps et Nadia JUILLET (lundi) avec Alyssia BOUTET, ATSEM

10 GS 8 CP (18): François PRIMAULT ¾ tps et Clara SABOURIN (vendredi) avec Léa PIALAT tous les matins ATSEM .

8 CP- 12 CE1 (20): Christophe PAULIN

6 CE1- 14 CE2 (20): Emilie JEANNEAU

13 CM1- 11 CM2 (24): Stéphane DUPRÉ (Directeur) et Nadia JUILLET (jeudi et 1 mardi sur 3).

Les effectifs sont en baisse pour cette rentrée, soit 127 élèves scolarisés actuellement avec 4 TPS.

Pour la rentrée 2023, la prévision d'effectif transmise au service de l'inspection académique est de 13 PS et de 2 TPS Le nombre d'élèves serait identique à cette année.

Le RASÉD (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est également présent à l'école par le biais de Chloé Guerrin, psychologue scolaire et Virginie Pornin enseignante spécialisée. Elles peuvent être amenées à intervenir auprès des élèves à la demande des enseignants et des familles. **L'autorisation des parents est indispensable pour débiter une prise en charge.**

Personnel SIFUP

Séverine RAPICAULT (cantine), Sylvie MASSELOT (car, cantine), Sandrine BRAND (garderie, surveillance interclasse, ménage), Sandrine LEBRUN (garderie, ménage, cantine) Isabelle BERTHONNEAU (car, garderie, ATSEM), Alyssia BOUTET (car, garderie, ATSEM), Léa PIALAT (cantine, garderie, ATSEM, surveillance interclasse, ALP), Irma GUILBERT (secrétaire du SIFUP) et Jean-Charles DURIEZ (directeur ALP).

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves le 7.10.2022

Titulaires	Mme Augusto Marine Mme Nourisson Mélanie Mme Criton Nathalie Mme Bouju Emilie Mme Delavault-Gauthier Pauline Mme Le Douarin Sandrine
Suppléantes	Mme Pellaumail Lise Mme Guibert Irma

Taux de participation 2022 25,27% (34,16% en octobre 2021)

Nous remercions les parents qui se sont présentés.

3 . Sièges de représentants de parents au SIFUP à pourvoir :

Précisions par les élus SIFUP des attributions titulaires / suppléants et de leur rôle au sein des conseils SIFUP: Mme Criton, Mme Bouju et Mme Le Douarin (titulaires) sont volontaires et sont remerciées.

Les représentants de parents d'élèves auront une voix consultative aux conseils syndicaux, qui ont lieu quatre fois dans l'année.

4. Vote du règlement intérieur

Le règlement doit être voté, à chaque rentrée, lors du premier conseil d'école. Il reste le même que celui de l'an passé.

Il est voté à l'unanimité, il sera transmis aux parents pour information et signature sur l'application éducartable.

5. Projets pédagogiques 2022 2023

-Décloisonnement cycle 1: (décloisonnement habituel durant la sieste des PS).

Les GS vont dans la classe de Mme Pessereau pour faire de la phonologie et des mathématiques. Les MS sont avec Mme Aipar pour réaliser des activités mathématiques. Le mardi les GS travaillent avec Mme Juillet sur les formes et grandeurs ainsi qu'en production d'écrit.

-Décloisonnement cycle 2, les CP sont en début d'après-midi avec M. Primault pour travailler sur la phonologie et la lecture.

Les CE1 sont avec M. Paulin chaque lundi et mardi pour des ateliers autour de la lecture et de la grammaire). Le jeudi après-midi les CE2 vont avec les CM2 dans la classe de Mme Juillet, tous les CE1 seront avec Mme Jeanneau et les CM1 continuent le projet DEMOS.

-Projet commun transdisciplinaire cette année est : "**La citoyenneté** "

Les élèves travailleront tout au long de l'année à travers des lectures, des poésies, de l'art ,EMC...

-Projet DEMOS 2021-2024

Les CM1 poursuivent leur deuxième année au projet. Les enfants font 3h d'atelier de pratique instrumentale par semaine, en classe (avec M. Paulin) et hors temps scolaire (avec M. Lacroix). Des stages auront lieu pendant une partie des vacances scolaires et un concert public sera proposé avec les autres classes participant au projet, le dimanche 14 mai 2023. Les CE2 et CM2 avec Mme Juillet auront au mois de novembre et décembre 6 séances en danse avec Mme Fréjaville et 4 séances de musique avec Mme Madeleine (projet d'instrumentalisation d'un album).

-Projet musique avec les élèves de maternelle

Les 2 classes de maternelle auront 6 séances sur les comptines et les jeux dansés avec Mme Langlois (professeure au conservatoire) en janvier, février et mars.

-Sortie théâtre:

Les 4 classes des plus grands iront voir le vendredi 6 janvier le spectacle "Entordu"

Les 2 classes de maternelle verront jeudi 12 janvier " Les petites géométries".

Le prix du ticket sera demandé cette année aux parents soit 5 euros.

Les transports seront payés par l'APE (2 cars) ou la Communauté de Communes (1 car).

-Conseil école – collègue :

Les CM2 visiteront le collège J. Rostand sur une journée (date à définir) avec des enseignants et des élèves de 6^{ème}.

-Reconduction du projet littéraire des Incorruptibles (tous cycles) et du kangourou/koala (concours des mathématiques à l'élémentaire). Ce concours est l'occasion de faire pratiquer les mathématiques de manière ludique.

Le Prix des Incorruptibles a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise leur vote.

-Concours l'école des Loisirs pour les élèves de maternelle. Ils vont réaliser une oeuvre en 3d en lien avec un

album étudié.

-Projets numériques et départementaux:

- TPS/PS/MS Création d'un bestiaire fantastique sous forme de livre numérique (avec une tablette ou un ordinateur) associant des images, du texte, du son, voire de la vidéo
classes GS/CP CP/CE1: défi sciences , rituels de lecture d'œuvres et numérique. Il s'agit d'un parcours en arts visuels proposant un rituel de lecture d'œuvres via une application numérique. A raison de 6 à 8 rituels dans l'année.

- classes CE1/CE2 et CM : concours de calcul mental

- défi messagerie pour les CM et Projet TARA (en fonction du trajet et des lieux d'escale du bateau de la classe les élèves vont réaliser des activités pour répondre à des problématiques sur les enjeux de développement durable dans le Monde. Il y aura une restitution en fin d'année).

-USEP et EPS

L'ensemble des classes est affilié afin de bénéficier de prêt de matériel EPS mutualisé, du financement des transports pour se rendre aux rencontres sportives. Cette année, une sortie par classe est financée. au niveau de la circonscription et une départemental.

Le montant de la cotisation demandée aux parents est de 5 € et le reste 4 € par enfant a été payé par l'APE (affiliation des classes et assurance 508 €)

Cycle natation pour les classes CP/CE1 , 6 CE1 et les CM1/CM2 (du 18/11 au 24/02).

Cycle agrès et dojo à la salle districale pour les 2 classes GS/CP et CE1/CE2 (27/02 au 31/03)..

Cycle natation pour les GS et les CP de la classe de M.Primault (du 02/05 au 1/06)

Et un cycle Rugby en mars avril pour 2 ou 4 classes avec Thomas Motard (entraîneur et joueur à l'UST).

La classe CM1/CM2 participera au projet mondial rugby où des séances d'EPS et d'EMC alterneront en fonction de thématiques : le respect, la notion d'équipe, les valeurs du sport, les rôles sociaux Les élèves exposeront leur travail lors d'un tournoi qui aura lieu au stade municipal.

Projet vélo: un gendarme viendra un après-midi informer les CM sur la sécurité routière.

Une sortie vélo sera prévue si le nombre de parents habilités et pouvant être présents sera suffisant.

- Les élèves de CP et de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques en début d'année. Des réunions ont été proposées aux familles afin de leur présenter le contenu des évaluations et répondre à leurs questions.

- Le marché de Noël aura lieu le samedi 10 décembre à l'école 123 soleil. Le père Noël devrait venir à l'école le mercredi matin 14 décembre (centre de loisirs ALP) et dans les classes le jeudi 15 décembre.

La fête de l'école aura lieu le samedi 24 juin.

Les différents projets ou sorties pédagogiques ne peuvent avoir lieu sans l'aide de l'APE (Amicale des parents) et du SIFUP.

6. Sécurité :

Comme toutes les écoles françaises un exercice attentat intrusion a été réalisé le jeudi 13 d'octobre cette année. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs à une posture adéquate.

Les élèves de l'école ont effectué aussi un exercice d'alerte incendie fin septembre. Les élèves effectueront dans l'année 3 exercices d'évacuation d'incendie et 2 exercices PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

8. Bilan financier:

L'école dispose d'un budget alloué par les mairies au prorata du nombre d'élèves via un compte SIFUP. Cet argent sert à acheter les fournitures scolaires (livres, crayons, peinture, cahiers ...). Il est de 6000 euros pour l'année 2022.

Elle dispose également d'un compte USEP pour les achats «autres» (ingrédients pour les recettes, autres petits matériels ...) dont voici le bilan :

Recettes pour l'année scolaire 2021-2022: 8805,83 €

Dépenses pour l'année scolaire 2021-2022 :8440 €

Total en banque le 1/09/2022 : 3193,75 €

9. Liste des travaux :

Remerciement;

-Cet été, les marquages au sol ont été refaits et une grande structure a été mise en place dans la cour des maternelles (coût 13 950 €) avec la participation de l'APE (1650 €) .

Les interrupteurs en maternelle ont été changés.

4 tablettes ont été achetées.

Travaux demandés;

Le moteur du volet de la bibliothèque ne fonctionne plus.

2 grands tapis de sol seraient souhaitables dans la classe des grands. Les thermostats des radiateurs ne fonctionnent pas dans toutes les classes. Est-il possible de régler la quantité d'eau s'écoulant des boutons poussoirs des robinets?

Les agents municipaux pourraient-ils entretenir les bacs à fleurs?

L'achat de verres trempés pour les tablettes.

10. Questions diverses:

Des parents ont demandé aux représentants des parents d'élèves d'aborder certains sujets.

"Serait-il possible que le personnel de garderie fasse faire les devoirs aux enfants? "

M. Prudhomme demandera aux personnels de garderie si cela est possible. Mme Aipar ajoute que Mme Pialat (surveillance de garderie) le fait déjà avec certains élèves. M. Lacroix évoque que cela doit être un accord avec les parents, l'enfant et la garderie. Si l'enfant n'est pas volontaire cela ne fonctionnera pas. A partir de 17H30, ce dispositif peut être mis en place car le nombre d'enfant est moindre.

"Educartable: cette messagerie est très pratique et positive. Cependant certains parents reçoivent beaucoup de notifications sur leurs téléphones qui ont parfois un sentiment d'envahissement, notamment à propos des devoirs à faire à la maison. Il doit rester important pour les enfants d'écrire leurs leçons et de savoir se servir d'un outil de planification comme l'agenda ou le cahier de texte (à la veille de l'entrée au collège par exemple). Cela ne déresponsabilise t'il pas les enfants en ajoutant cette charge mentale aux parents ?

Le logiciel educartable permet d'échanger des messages entre les parents et les enseignants. Les parents peuvent aussi être prévenus des événements de la classe ou de l'école. Cela contribue aussi à réduire la consommation de papier. Le cahier de texte sur educartable permet aux parents et aux enfants de suivre les leçons à apprendre. En CM, les enfants écrivent aussi toutes les leçons de la semaine suivante, le vendredi sur leur agenda.

L'autonomie de l'enfant se travaille à l'école, mais selon les enfants, il est souhaitable que les parents vérifient les leçons de leur enfant. La plate forme educartable rajoute aussi une pression aux enseignants qui se sentent obligés d'être réactifs aux questions des parents. Parfois on nous demande d'y ajouter les leçons. Cela ajoute une charge supplémentaire de travail.

Serait-il possible d'avoir des informations sur la mise en place du "projet Phare" indiqué lors de la réunion de rentrée pour les classes de CM1 CM2 de M. Dupré?

M. Dupré rappelle que le programme **pHARE** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers : Mesurer le climat scolaire. Prévenir les phénomènes de harcèlement. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- **des personnels ressources ont été formés** à leur prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées ;

- la rédaction et la mise en œuvre d'un **protocole de prise en charge** des situations de harcèlement ;

- 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, consacrées à la **prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves** ; la **sensibilisation** des familles et des personnels (débat, journée contre le harcèlement, concours ...).

Où en est la réflexion amorcée l'an dernier concernant l'aménagement de la cour de récréation pour les élèves de primaire et le manque de visibilité dû à sa forme L sur les agissements des enfants

pendant les temps de pause?

Les personnes de surveillance des temps de pause se mettent à un endroit précis pour qu'ils puissent voir le maximum d'élèves. Pour éviter les conflits; le nombre d'enfants sortant en récréation est réduit (seulement 2 classes pendant le temps scolaire et 3 classes pendant la cantine). Si des actes de violence ont lieu pendant les récréations, il faut que les enfants ou les parents viennent le dire à l'adulte référent pour qu'il puisse y remédier.

M. Prudhomme ajoute que le SIFUP réfléchit à un aménagement pour que tous les élèves puissent être occupés (tables, araignée, structure ...). Une fois le budget voté, tous les adultes et les enfants pourront exprimer leur avis pour le choix d'une ou des structure(s) dans la cour de récréation des grands. .

Pour terminer le conseil, M. Lacroix dit que la commission municipale sur l'élaboration du bulletin municipal de St Léger de Montbrun a décidé d'organiser un concours où les enfants de l'école "dessine leur planète idéale". Ce dessin sera à ramener à l'école au plus tard au 28 novembre . Le dessin gagnant figurera en page de couverture du bulletin et tous les participants seront récompensés.

Les dates et les horaires des conseils d'école sont déjà fixés : le jeudi 16 mars 2022 et le jeudi 15 juin 2022 à 18h30.

Président du conseil d'école:
M. Dupré Stéphane

Secrétaire
M. Primault François